



SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS
SCHWEIZERISCHE AUTORENGESELLSCHAFT
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI AUTORI

Société Suisse des Auteurs
Rue Centrale 12/14, 1003 Lausanne
Case postale 7463, 1002 Lausanne
Tél.: +41 21 313 44 55
Fax: +41 21 313 44 56
E-mail : info@ssa.ch

FONDATION DE PREVOYANCE

En vertu de l'art 3 al. 6 de ses statuts, la SSA a institué une Fondation de prévoyance pour ses membres: **le Fonds de secours de la SSA.**

Le financement de la Fondation est assuré par la SSA, qui prélève une certaine part du produit net de la gestion collective à cet effet. Le taux de retenue est fixé d'année en année par l'Assemblée générale.

Cette fondation permet la création pour les auteurs d'une prévoyance complémentaire à faire valoir lors de l'arrivée à l'âge de l'AVS.

Les prestations, garanties par un contrat d'assurance collective avec la Bâloise Assurances, sont définies dans le règlement adopté par le Conseil de fondation.

La prévoyance de cette Fondation est constituée par une capitalisation individuelle des membres. Cette capitalisation est proportionnelle aux droits encaissés par ces membres durant l'année écoulée. Ainsi chaque membre dispose d'un compte individuel qu'il pourra au moment de l'arrivée à l'âge de l'AVS encaisser.